

Une école pour former l'élite de la grande région

A deux pas d'Apach et de Sierck existe depuis le 27 août un lycée international destiné à former les élites de la grande région : le lycée germano-luxembourgeois de Perl. Problème : les Lorrains n'y ont pas pratiquement pas accès, car l'Education nationale française a manqué le coche.

Il a ouvert en un temps record, deux ans seulement après que les ministres sarrois et luxembourgeois de l'Education aient lancé l'idée et créé le groupe de travail binational chargé de préparer le traité d'Etat en élaborant notamment les bases juridiques du futur établissement. « Habituellement, il faut cinq ans pour ouvrir une école internationale », dixit Volker Staudt, directeur de la nouvelle entité. Depuis le 27 août de l'année dernière, la commune sarroise de Perl, 7000 habitants, s'enorgueillit d'un collège-lycée binational germano-luxembourgeois, planté là parce que situé face à la commune luxembourgeoise de Schengen, au coeur du Dreiländereck (pays des trois frontières). Actuellement, deux établissements séparés se côtoient dans les mêmes bâtiments. Les élèves du nouvel établissement binational, actuellement au nombre de 270, des Allemands et Luxembourgeois originaires d'un rayon de 20 à 30 kilomètres, sont appelés à remplacer progressivement les élèves de l'ancien collège « Konrad Adenauer » de Perl (actuellement 200 élèves), qui disparaîtra avec son dernier « contingent ». A côté de la bâtisse des années 60, un bâtiment flamboyant neuf est en construction. Quand il sera terminé, les élèves déménageront. L'ancien bâtiment sera rasé pour être reconstruit. La demande d'inscriptions est telle qu'une hausse de crédits de 12 à 20,4 millions d'euros vient d'être accordée par les deux pourvoyeurs, l'Etat luxembourgeois et le Kreis de Merzig-Wadern, pour un bâtiment destiné à accueillir non plus 600 élèves mais un millier. « Et l'on s'aperçoit que ces crédits ne suffiront toujours pas », commente le directeur.

Le défi linguistique

Le défi pédagogique est colossal à plus d'un titre. Sur un plan linguistique d'abord. Le français est langue officielle du Luxembourg. Si là-bas l'allemand est langue d'enseignement au primaire, le français l'est au secondaire. Pour ne pas handicaper les élèves luxembourgeois qui fréquentent cette école par rapport à leurs camarades du Luxembourg et vu que le principe de la mixité binationale des classes est la règle, les élèves allemands doivent apprendre très vite le français, afin que 30 à 40 % des cours puissent se faire dans la langue

1^{er} février 2009



Volker Staudt, directeur du nouveau lycée germano-luxembourgeois de Perl.

de Molière au bout de quatre ans. Même le directeur, un prof d'anglais sarrois qui dit pourtant ne pas parler le français, s'y est mis : « Je suis obligé, la moitié de mon courrier et des directives me parviennent du Luxembourg, donc en français. » Son allemand est désormais truffé de mots français : « C'est devenu une habitude ici. » Les élèves apprennent aussi le luxembourgeois dès leur entrée au collège et l'anglais à partir de la cinquième. L'espagnol est proposé en option à partir de la troisième.



Le nouveau bâtiment en chantier.

Une architecture adaptée

Pour enseigner en classe unique avec des enfants aussi hétérogènes par leurs connaissances linguistiques, on enseigne un peu comme dans certaines écoles rurales de France à classe unique, en donnant des exercices différents aux élèves. Mais des moyens spéciaux ont été accordés à ce lycée : deux profs peuvent intervenir simultanément, un suivi individuel est assuré avec élaboration de contrats d'ob-

jectif individuels. Sur proposition de la direction, le futur bâtiment intègre le projet éducatif dans son organisation architecturale interne : attenante à chaque salle de classe, une piécette de 12 m² permet l'accueil de petits groupes, et des salles d'enseignement sont reliées par des portes en verre, ou des cloisons amovibles pour permettre au prof de garder un œil sur plusieurs groupes de travail distincts. Après deux années de collège en classes mixtes, les élèves sont triés en fonction du niveau linguistique acquis pour suivre des cours séparés, adaptés, sans que cela ne remette en cause le caractère binational des classes : « On trouvera aussi des élèves allemands parmi ceux qui parleront bien le français, et inversement, des Luxembourgeois moins bon en français. »

Préparer à la grande région

La mission de ce lycée ? « Préparer les élèves à la grande région. » Ici, les cours d'histoire ne traitent pas seulement l'histoire nationale de l'Allemagne, mais aussi de l'histoire grand-régionale, celle du Luxembourg et de la Sarre. On ne compare pas seulement

seignement est un compromis entre les deux cultures, que les enseignants de l'établissement doivent rechercher dans un effort collectif, en créant leur propre matériel pédagogique. Des enseignants, une trentaine pour l'instant, qui sont rémunérés en fonction de la grille salariale applicable dans leurs pays respectifs. Le baccalauréat, calqué sur le système de l'Abitur allemand, combine l'option pour des matières de spécialité avec la nécessité de son caractère général.

Où sont les Lorrains ?

Cette école formant les futures « élites » de la grande région s'inscrit dans la « Vision 2020 pour la grande région » qui a été élaborée en 2003 à la demande du 7e sommet Saar-Lor-Lux. Alors, où sont les Lorrains ? Sur 270 élèves, on compte quatre petits chanceux du pays de Sierck. « L'accès des Français est possible lorsque la demande est insuffisante pour couvrir l'offre, ce qui était le cas la première année, mais ce qui n'est déjà plus le cas pour les inscriptions de cette deuxième année. Des maires du pays de Sierck et des parents ont montré un très grand intérêt. Bien entendu, la question de savoir s'ils voulaient participer au projet a été posée en son temps aux Français (de l'Education nationale, ndlr.). Ils ne se sont pas exprimés. Personne ne saurait vous dire pourquoi ils n'ont pas réagi. Mais les chemins sont plus longs de Sarrebruck à Paris que de Sarrebruck à Luxembourg. La participation des Français demeure théoriquement possible, pour peu qu'ils entament des négociations avec financement à la clé. » Ce que dit en termes diplomatiques Volker Staudt, c'est que notre système centralisé n'offre pas la même réactivité ni la même faculté d'adaptation que le système fédéral allemand qui dans ce domaine de compétence exclusive des länder permet à la Sarre de traiter d'égal à égal avec le Luxembourg. « Le projet s'est monté très vite. Quelques semaines seulement se sont écoulées entre la première évocation par les deux ministres et la création du groupe de travail. Alors je comprends que, côté français, on n'ait pas eu le temps de réagir. »

Olivier Hein